
Loire
LE DÉPARTEMENT
DIAGNOSTIC HABITAT
INCLUSIF
Loire
LE DÉPARTEMENT
Conférence
des financeurs

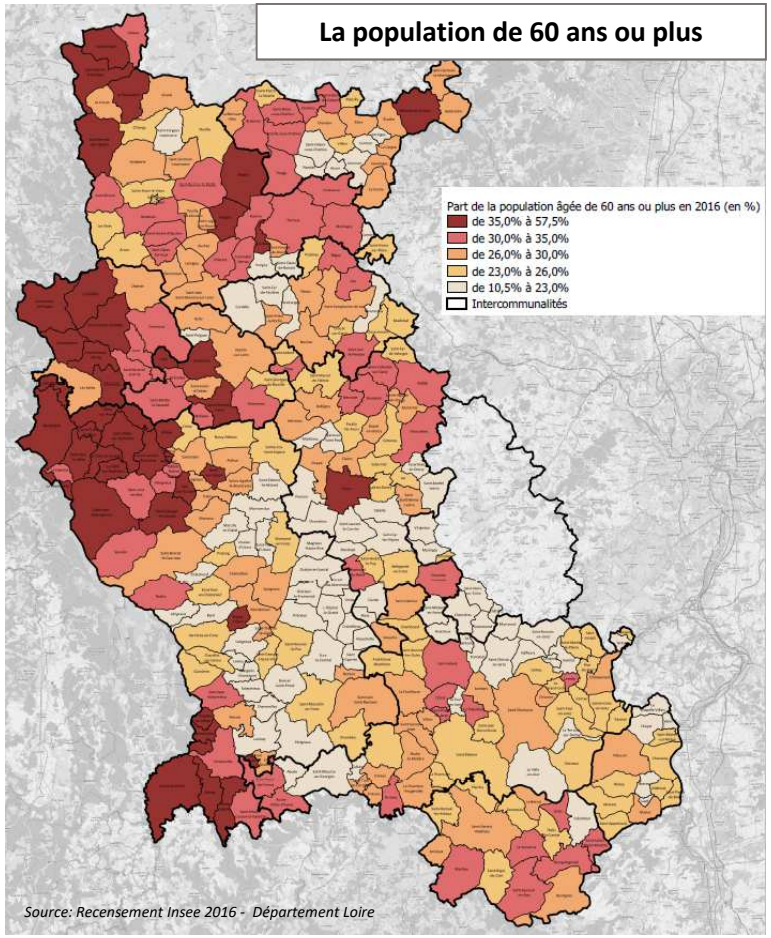


Quelle est la population cible? Caractérisation

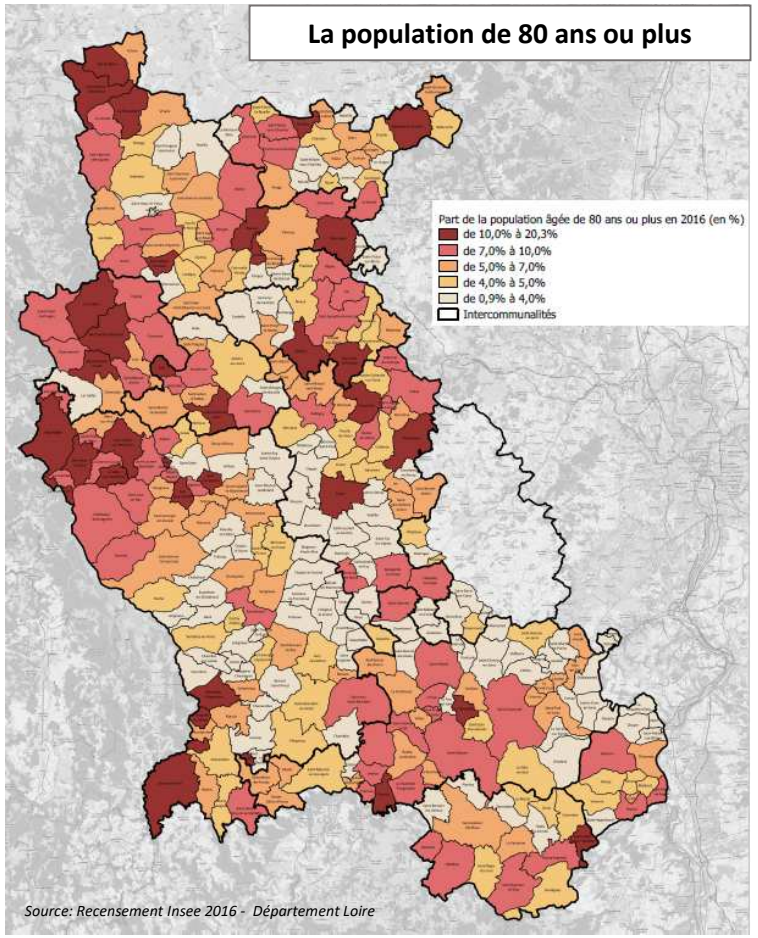
Contexte Socio-démographique

Une part importante de personnes âgées dans la Loire

La population de 60 ans ou plus



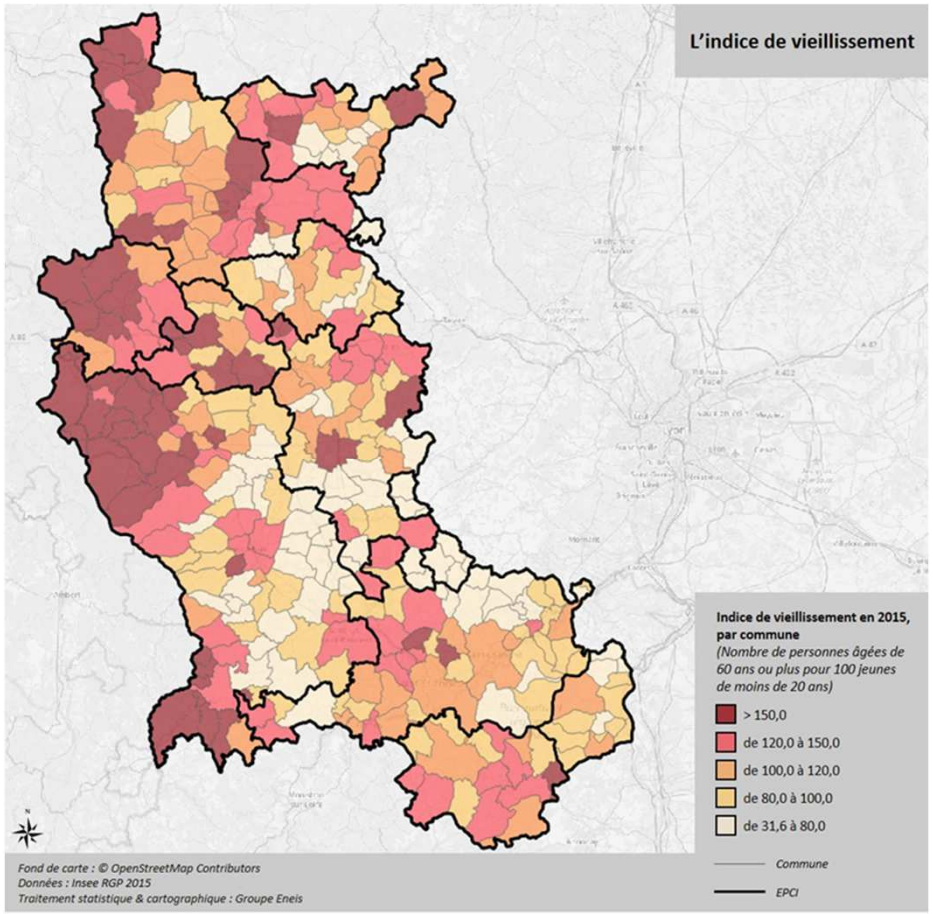
La population de 80 ans ou plus



- En 2016, les 60-74 ans représentaient 16,9% de la population de la Loire, les 75 ans et plus 10,9%.
- La part des personnes âgées de + de 60 ans, et de + de 80 ans, est plus importante dans les communes des franges nord-est et ouest du département.
- Les zones centrales du département comptent une part moins importante de population âgée.

Contexte Socio-démographique

Un indice de vieillissement* particulièrement fort sur les franges du Département

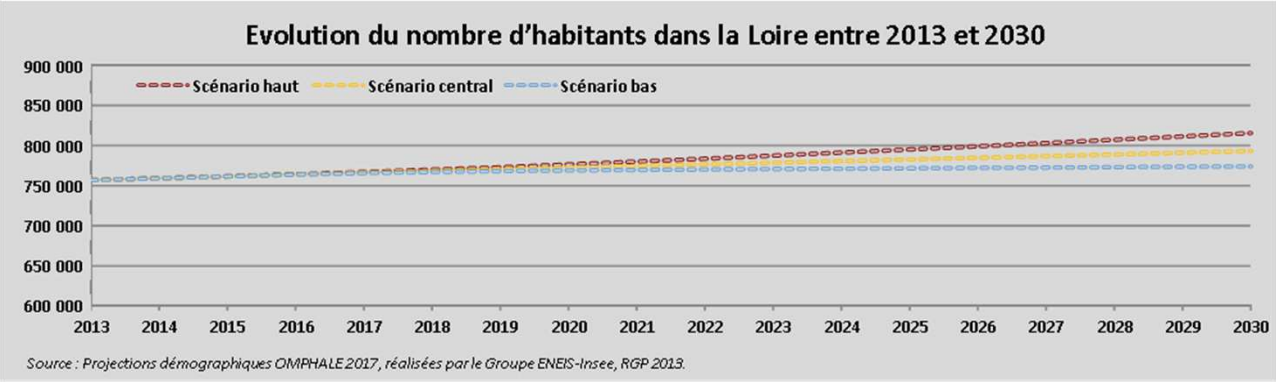


- Un vieillissement de la population marqué dans les secteurs de montagne et plus particulièrement à l'ouest du département, ainsi que dans les communes urbaines de Roannais Agglomération
- Un phénomène de vieillissement qui se retrouve dans une moindre mesure, dans certaines communes de la couronne nord Stéphanoise

* L'indice de vieillissement de la population correspond au nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Il permet de mesurer le degré de vieillissement de la population. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

Contexte Socio-démographique

Une forte augmentation du nombre de personnes âgées dans les futures années



Selon les projections démographiques réalisées pour le département*, le nombre de ligériens devrait augmenter d'ici 2030 et ce quel que soit le scénario envisagé.

- L'augmentation de la population pourrait être de près de 60 000 habitants supplémentaires pour le scénario haut, et à un peu plus de 17 000 habitants pour le scénario bas.
- Tandis que, sous réserve que les hypothèses du scénario central se réalisent, la population de la Loire passerait de 756 700 à plus de 793 000 habitants entre 2013 et 2030, soit une hausse d'environ + 37 000 habitants en 17 ans. Au-delà de cette période, les projections du scenario central estiment à 834 000 habitants dans la Loire en 2050, soit +77 000 habitants en 37 ans.

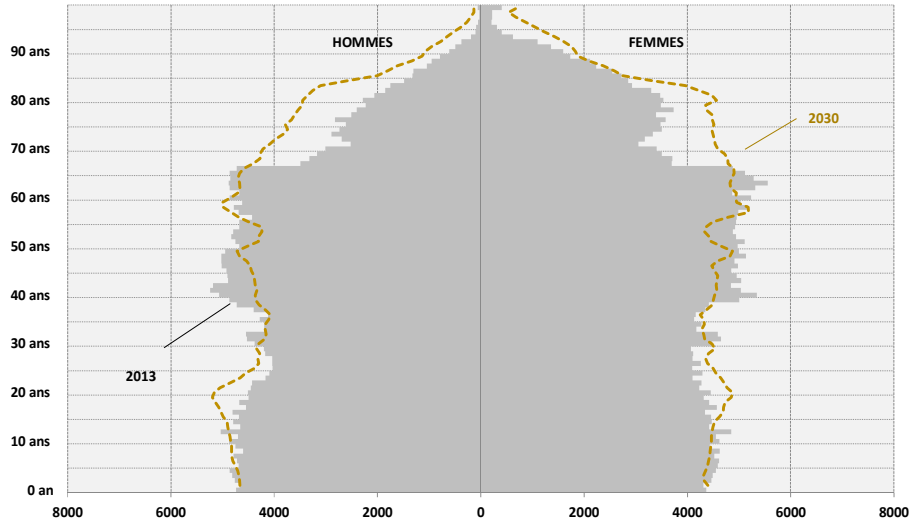
Le scénario central est à privilégier, les scénarios haut et bas servant à définir des bornes maximales et minimales des évolutions possibles de l'évolution de la population dans les prochaines années.

** Ces projections démographiques ont été réalisées par l'Insee selon le modèle OMPHALE 2017 qui associe les trois composantes du renouvellement de la population que sont la mortalité, la fécondité et les mouvements migratoires. L'horizon défini est 2050, cependant, l'analyse présentée traite essentiellement les données à l'horizon 2030.*

Contexte Socio-démographique

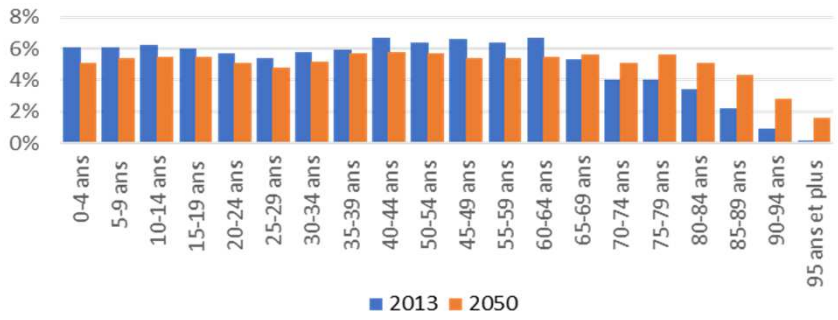
Des phénomènes de Gérontocroissance et de vieillissement confirmés

Structure par âge et par sexe de la population ligérienne en 2013 et projection en 2030 selon un scénario central



Source : Insee, RGP 2013, Projections démographiques OMPHALE , Scénario, central

Age moyen de la population en 2013 et 2050



- Quel que soit le scénario et l'évolution de l'espérance de vie, la population âgée de 60 ans et plus devrait connaître une hausse importante de ses effectifs.
- Selon le scénario central, la population âgée de 60 ans ou plus devrait s'accroître de 1,1% en moyenne chaque année entre 2013 et 2030, confirmant ainsi, le phénomène de gérontocroissance déjà observé depuis ces dernières années.
- D'ici à 2030, les personnes âgées de 75 ans ou plus devraient connaître une hausse de +1,8%/an, et +0,7%/an pour les 60-74 ans.

Evolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2030

	Population totale	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75ans ou +
Scénario haut	0,4%	0,4%	-0,1%	0,7%	2,1%
Scénario central	0,3%	0,1%	-0,2%	0,7%	1,8%
Scénario bas	0,1%	-0,3%	-0,2%	0,6%	1,6%

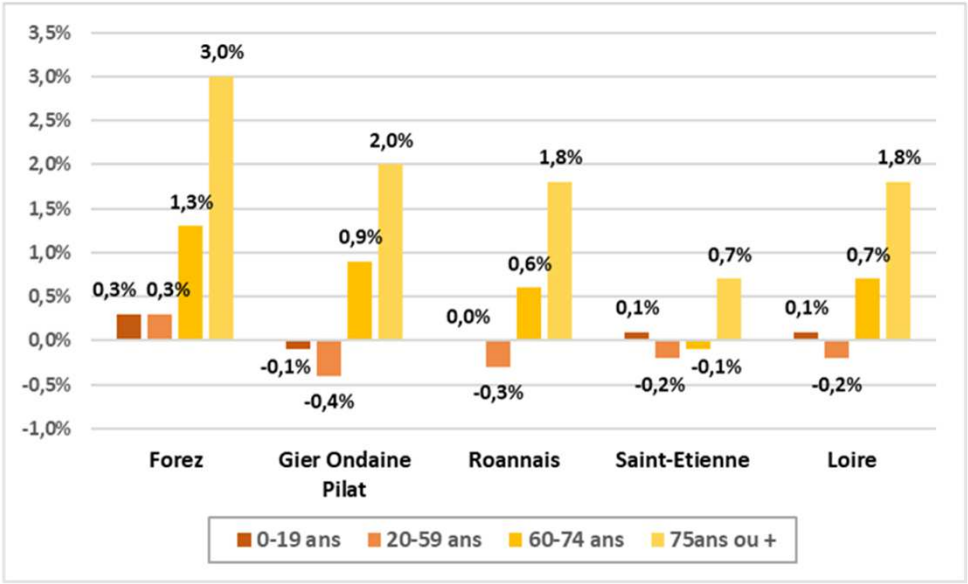
- La projection pour la période 2013-2050 conforte ce phénomène, qui s'explique essentiellement par l'augmentation de l'espérance de vie et par l'arrivée massive en âge avancé des baby-boomers.

Contexte Socio-démographique

Vers une hausse des personnes âgées sur l'ensemble des territoires

- Le phénomène de vieillissement démographique projeté à l'échelle départementale serait aussi observé à l'échelle infra-départementale, la population âgée de 60 ans ou plus augmentant au sein de l'ensemble des territoires, quelque soit le scénario

Evolution de la population entre 2013 et 2030 selon un scénario central, par territoire



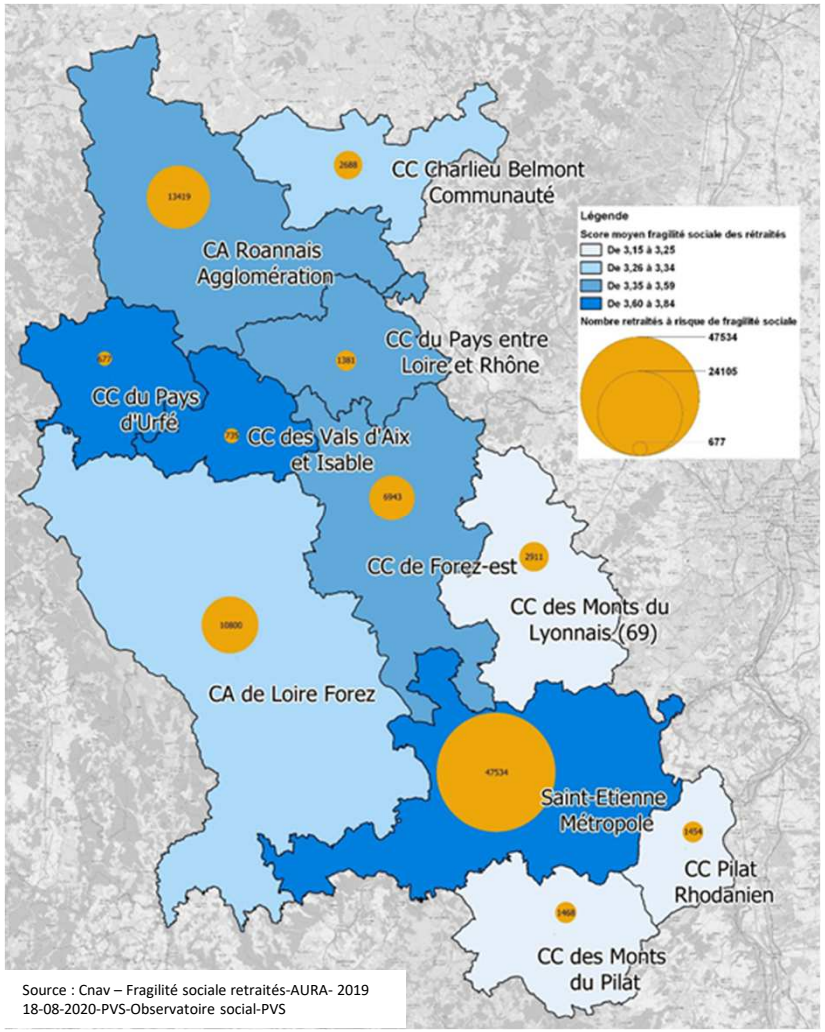
Source : Insee, RGP 2013, Projections démographiques OMPHALE 2017, Scénario, bas, central et haut- ENEIS

- Selon le scénario central, les effectifs de plus de 60 ans ou plus évolueraient de façon identique sur les différents territoires, à savoir une population de plus de 75 ans augmentant toujours de façon plus importante que celle des séniors (60-74 ans).

- Le territoire du Forez est celui qui connaîtrait la plus forte hausse de la part des personnes âgées de 60 ans ou plus, et serait également celui au sein duquel la part des personnes âgées de 60 ans ou plus serait la plus importante en 2030

Contexte Socio-démographique

Fragilité sociale des retraités en 2019



Source : Cnav – Fragilité sociale retraités-AURA- 2019
18-08-2020-PVS-Observatoire social-PVS

- Des scores moyens de la fragilité sociale des retraités du régime général de 55 ans et plus*, particulièrement élevés dans les Communautés de communes du Pays d'Urfé et de Vals d'Aix et Isable, ainsi que dans la Métropole de Saint-Etienne, supérieurs au score départemental (3,59).

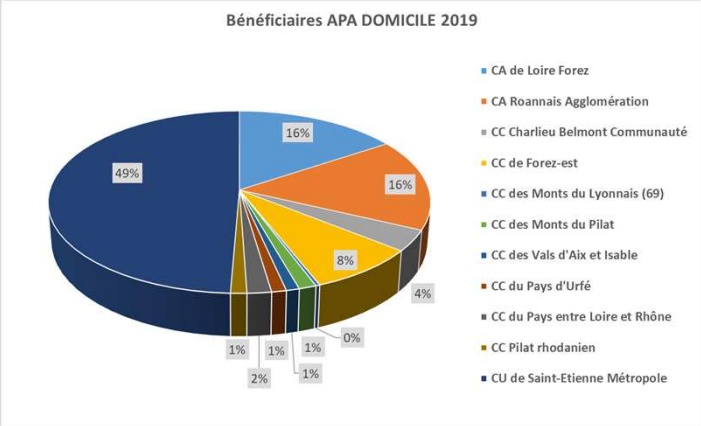
- Une fragilité sociale des retraités moins marquée dans les EPCI des franges montagneuses Est et Sud.

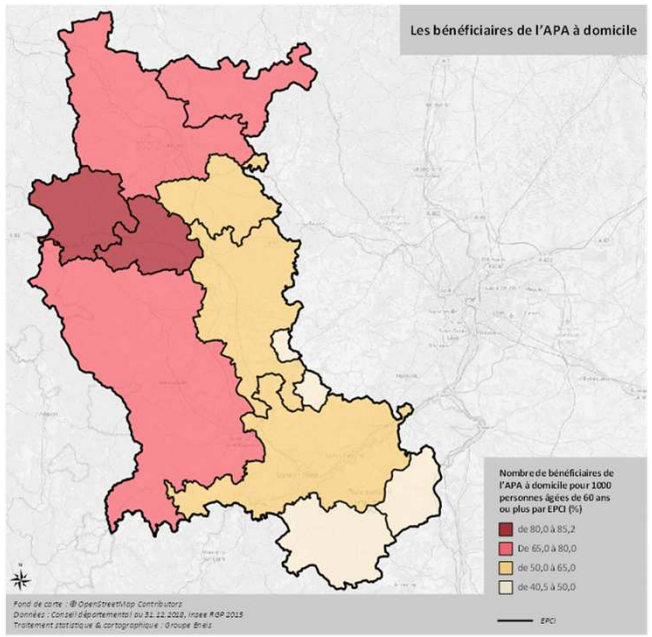
* Score moyen de la fragilité sociale : Il s'agit du nombre de retraités du Régime Général de la tranche des 55 ans et + présentant un score individuel de fragilité supérieur ou égal à 3.

Ce score individuel, prends en compte 3 facteurs de fragilité sociale : l'âge du retraité, le fait qu'il bénéficie ou non d'une pension de réversion, qu'il soit exonéré ou non de la CSG.

Bénéficiaires des prestations sociales

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile des 60 ans et + résidant sur le territoire

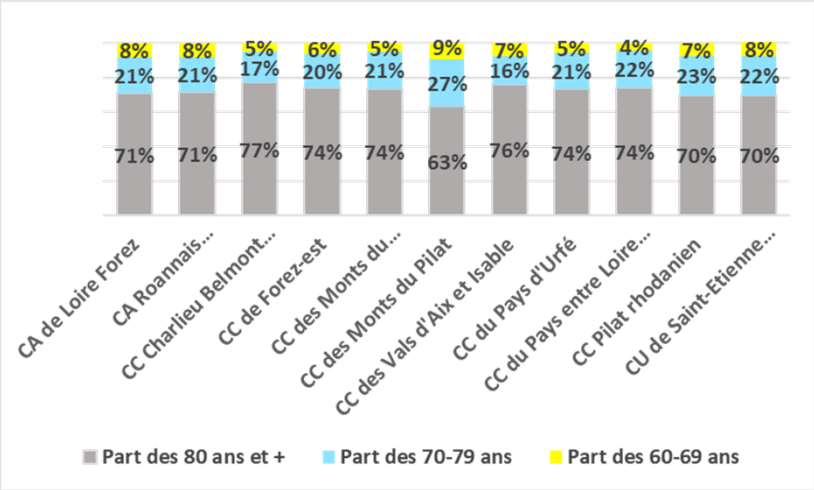


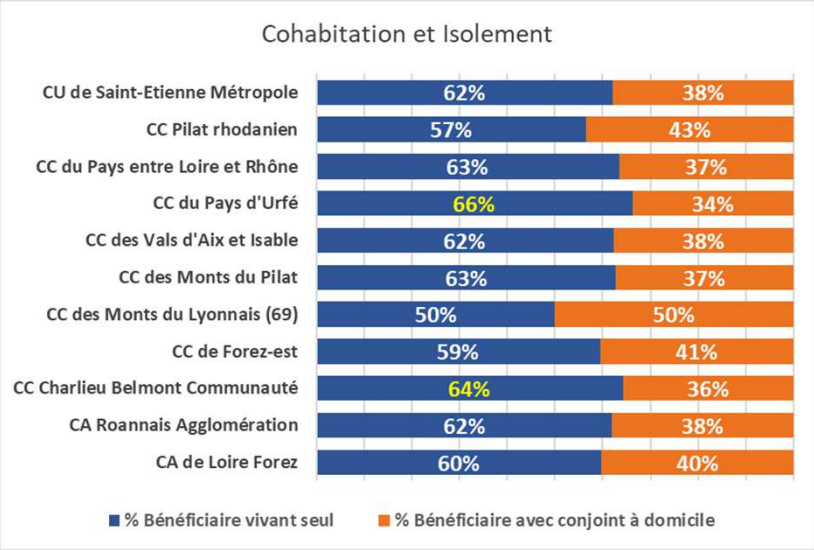


- 13 787 bénéficiaires de l'APA à domicile, résident en 2019 dans la Loire.
- 49% d'entre eux vivent sur le territoire de Saint-Etienne Métropole (6 803 bénéficiaires).
- Les CA de Roannais Agglomération et de Loire Forez comptabilisent chacune 16% des bénéficiaires (2 250 pour la première, 2 161 pour la seconde). On constate de fait, une concentration des bénéficiaires de l'APA à domicile dans les agglomérations.
- Si en volume, les bénéficiaires sont concentrés autour des principales agglomérations, les taux de bénéficiaires les plus élevés se retrouvent dans les Communautés de communes du Pays d'Urfé et de Vals d'Aix et Isable), territoires déjà identifiés comme plus fragiles.

Bénéficiaires des prestations sociales

Profil des bénéficiaires de l'APA à domicile des 60 ans et +





- En 2019, le profil des personnes âgées dépendantes du département est plutôt concentré aux grands âges. 71% d'entre elles sont âgées de 80 ans et +, alors que près de 22% sont dans la tranche d'âge des 70-79 ans et 8% dans celle des 60-69 ans.
- Sans surprise, cette concentration se retrouve sur l'ensemble des EPCI, avec notamment une surreprésentation des bénéficiaires de 80 ans et + dans les CC de Charlieu Belmont et des Vals d'Aix et Isable sur le total des bénéficiaires de chaque EPCI (77 et 76%).
- Tandis que les personnes âgées dépendantes des CC des Monts du Pilat, et du Pilat rhodanien, ont des profils plus jeunes (37% et 30% des moins de 79 ans, et 9% et 7% des 60-69 ans).
- Dans la Loire, 62% des bénéficiaires vivent seuls à domicile (personnes seules ou ayant un conjoint résidant en Etablissement).
- Les Communautés de communes du Pays d'Urfé et de Charlieu Belmont présentent les taux le plus élevés de bénéficiaires seuls à domicile (66 et 64%).



Bénéficiaires des prestations sociales

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile des 60 ans et +, par GIR

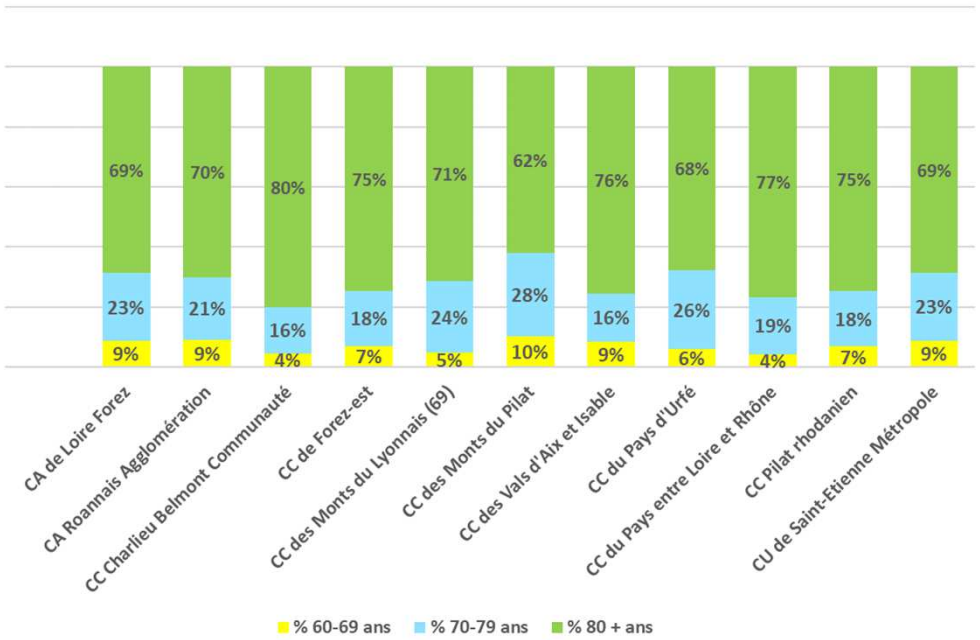
EPCI	60-69 ans			70-79 ans			80 ans et +		
	GIR 1- GIR 2	GIR 3	GIR 4	GIR 1- GIR 2	GIR 3	GIR 4	GIR 1- GIR 2	GIR 3	GIR 4
CA de Loire Forez	17	28	126	75	59	326	272	266	992
CA Roannais Agglomération	17	30	130	68	101	297	259	349	999
CC Charlieu Belmont Communauté	5	7	15	14	24	52	44	86	268
CC de Forez-est	8	10	53	40	44	141	120	148	571
CC des Monts du Lyonnais (69)	1		1	3	1	5	7	9	15
CC des Monts du Pilat	3	2	12	3	14	32	13	29	72
CC des Vals d'Aix et Isable	1	2	7	3	6	13	17	24	62
CC du Pays d'Urfé	0	2	6	3	2	27	17	25	69
CC du Pays entre Loire et Rhône	1	3	6	14	13	27	37	39	109
CC Pilat rhodanien	3	2	7	10	9	19	14	25	77
CU de Saint-Etienne Métropole	74	72	409	206	256	1067	619	877	3223
Loire	**130**	**158**	**772**	**439**	**529**	**2006**	**1419**	**1877**	**6457**

- En 2019 dans la Loire, 1 988 bénéficiaires de l'APA à domicile en GIR 1- GIR 2 (14% de l'ensemble des bénéficiaires) 2 564 en GIR 3 (19%) et 9 235 en GIR 4 (67%). Cette part est stable depuis 2015.
- Les CC des Monts du Lyonnais et du Pays entre Loire et Rhône présentent des taux de bénéficiaires par EPCI, en GIR 1-2 largement supérieurs à l'ensemble des intercommunalités de la Loire (respectivement 26% et 21%) et les taux de bénéficiaires les plus bas en GIR 4 (50% et 57%).
- Les taux de GIR 4 les plus importants sont à noter sur la Métropole de Saint-Etienne (69%) et le Pays d'Urfé (68%), ainsi que sur la CA de Loire Forez et la CC de Forez-Est (pour chacun 67%).
- Néanmoins, les comparaisons à l'échelle des EPCI sont à analyser au travers du prisme de la démographie de chacun d'eux : de fait, les résultats EPCI disposant d'une centaine de bénéficiaires de l'APA à domicile sont fortement influencés par la dégradation de l'autonomie d'un petit nombre de ceux-ci.

Loire
LE DÉPARTEMENT

Bénéficiaires des prestations sociales

L'âge des bénéficiaires de l'APA à domicile en GIR 4 par EPCI

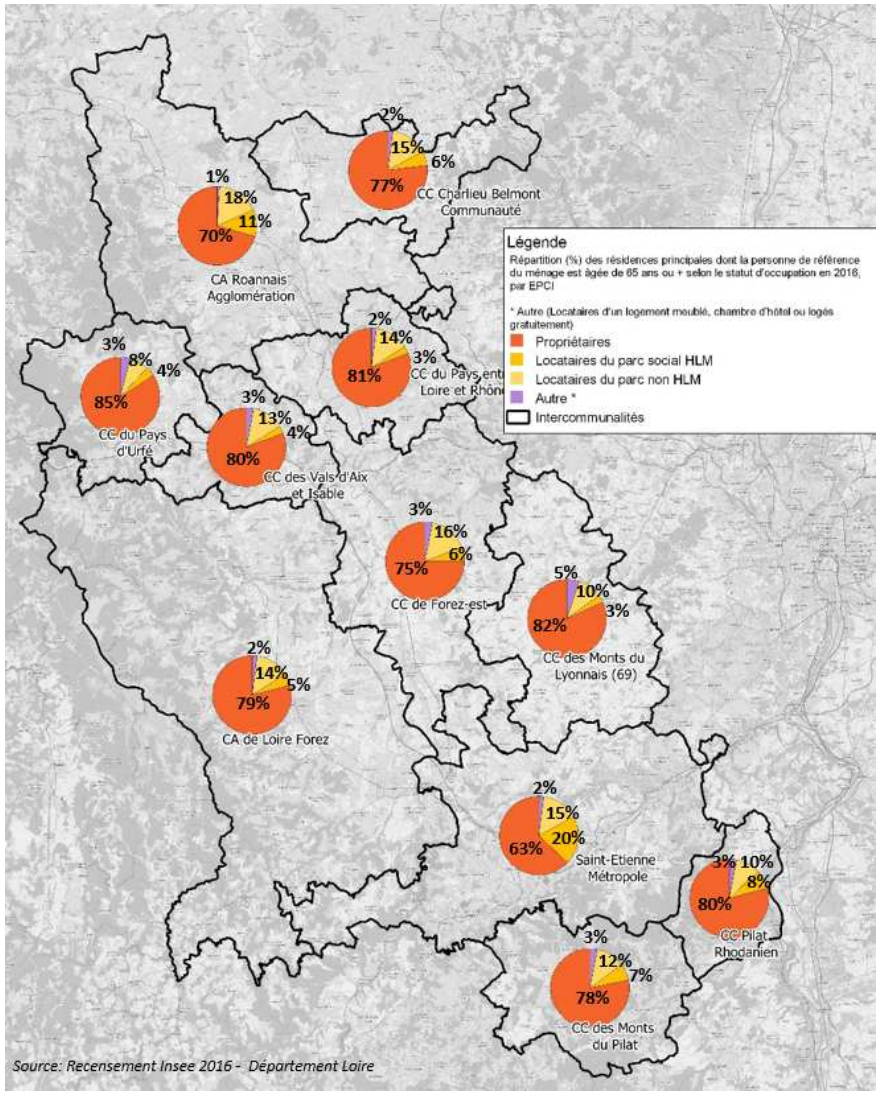


- Dans la Loire, 70% de l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile en GIR 4 sont âgés de 80 ans et +, 22% de 70 à 79 ans et 8% ont entre 60 et 69 ans.

- Les taux des bénéficiaires âgés de 60 à 69 ans en GIR 4 sont supérieurs au taux départemental (8%) sur les territoires de la CC des Monts du Pilat (10%), des Vals d'Aix et Isable ainsi que des deux Communautés d'agglomération et Saint-Etienne Métropole (9%)

Modes et lieux de vie des personnes âgées

Statut d'occupation des logements des personnes âgées de 65 ans ou +



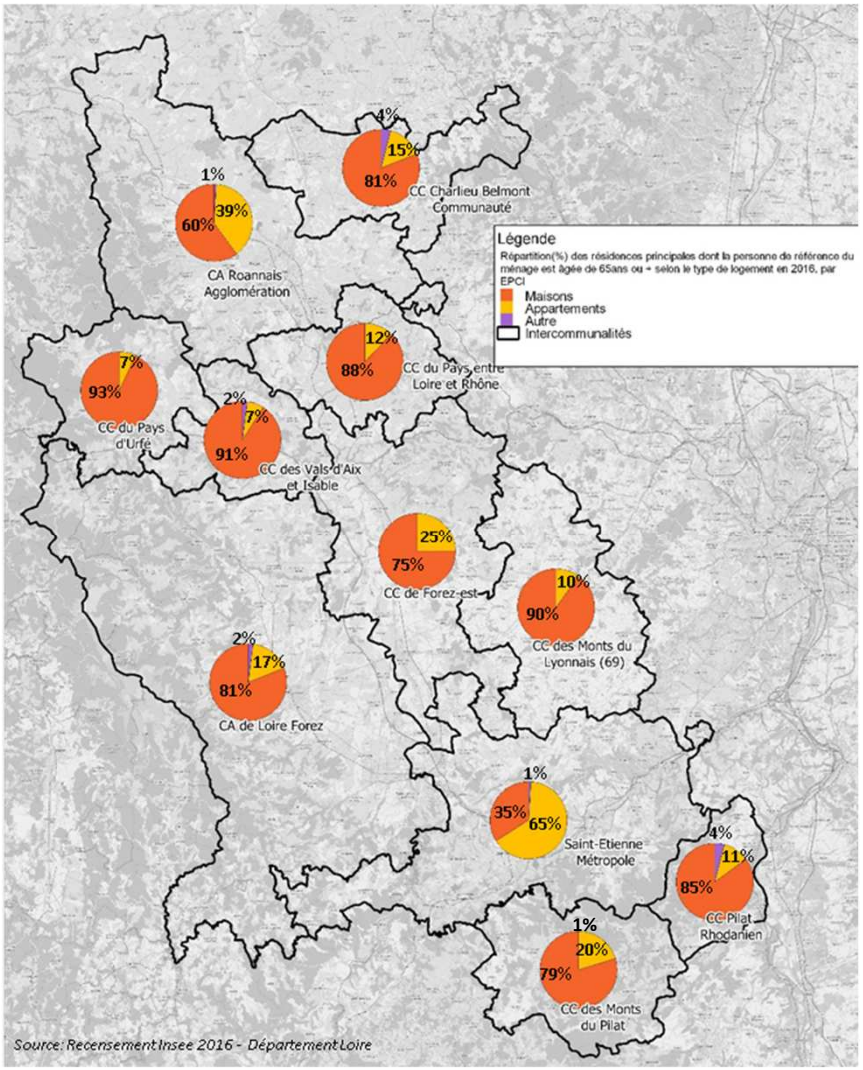
- Une majorité des personnes âgées de plus de 65 ans sont propriétaires, ce qui est généralement un frein aux trajectoires résidentielles.

- Le nombre de propriétaires occupants est plus faible dans les territoires des grandes agglomérations (Saint-Etienne, Roanne).

- Le nombre de locataires du parc privé est globalement plus important que celui du parc social, excepté sur le territoire de la métropole de Saint-Etienne (20% des personnes vivent dans le parc social HLM et 15% dans le parc privé).

Modes et lieux de vie des personnes âgées

Types et taille des logements des personnes âgées de 65 ans ou plus



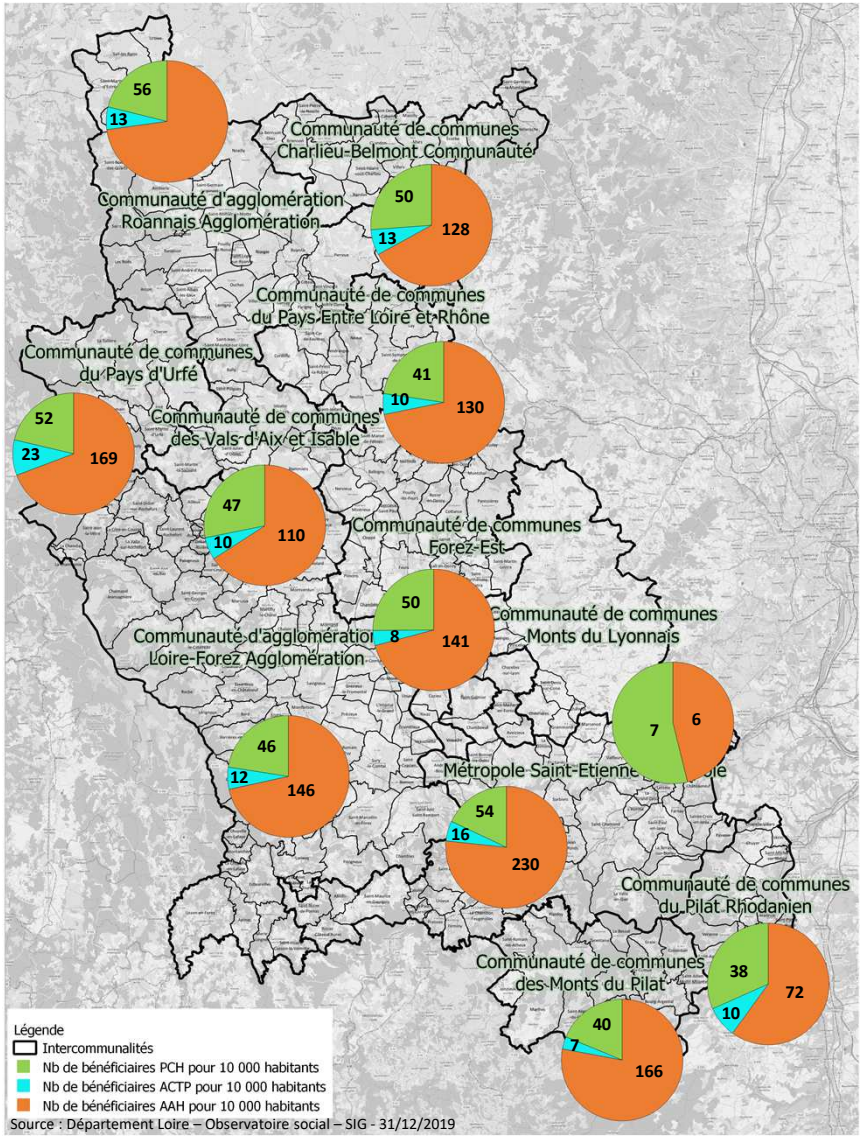
- La majorité des logements occupés par les 65 ans et + sont des maisons, avec 4 pièces ou plus, ce qui peut interroger sur leur adaptation à la perte d'autonomie.
- La métropole de Saint-Etienne fait exception avec 65% de logements correspondant à des appartements.
- Les personnes âgées vivant dans des logements de petite taille (T1-T2) habitent plutôt dans les zones urbaines (Saint-Etienne Métropole, Roannais agglomération) et dans une moindre mesure dans les CC de Forez-Est et des Monts du Lyonnais, tandis qu'elles sont beaucoup moins nombreuses dans les zones plus rurales du département

Typologie des logements des 65 ans et +

EPCI	T1-T2	T3	T4 et +	Total logements des 65 ans et +
CA de Loire Forez	8%	19%	73%	13 747
CA Roannais Agglomération	12%	24%	64%	16 457
CC Charlieu Belmont Communauté	9%	16%	75%	3 316
CC de Forez-est	10%	21%	68%	8 525
CC des Monts du Lyonnais (69)	11%	8%	67%	3 874
CC des Monts du Pilat	8%	21%	71%	1 896
CC des Vals d'Aix et Isable	7%	14%	79%	927
CC du Pays d'Urfé	6%	14%	80%	857
CC du Pays entre Loire et Rhône	6%	17%	76%	1 642
CC Pilat rhodanien	9%	19%	72%	1 917
Saint-Etienne Métropole	14%	30%	56%	54 633

Bénéficiaires des prestations sociales

Répartition des personnes en situation de handicap sur le territoire



EPCI	Nombre de bénéficiaires PCH	Nombre de bénéficiaires Bénéficiaires ACTP	Nombre de bénéficiaires AAH
CA Loire Forez Agglomération	506	128	1 602
CA Roannais Agglomération	566	159	1 943
CC Charlieu-Belmont	117	30	300
CC de Forez-Est	319	71	899
CC des Monts du Lyonnais	23	0	20
CC des Monts du Pilat	60	11	252
CC des Vals d'Aix et Isable	28	6	66
CC du Pays d'Urfé	27	12	88
CC du Pays entre Loire et Rhône	57	14	180
CC du Pilat Rhodanien	63	17	120
Saint-Etienne Métropôle	2 188	650	9 294
Loire	**3 954**	**1 098**	**14 764**

Source : Département Loire - CAF -2019

- Note de lecture :

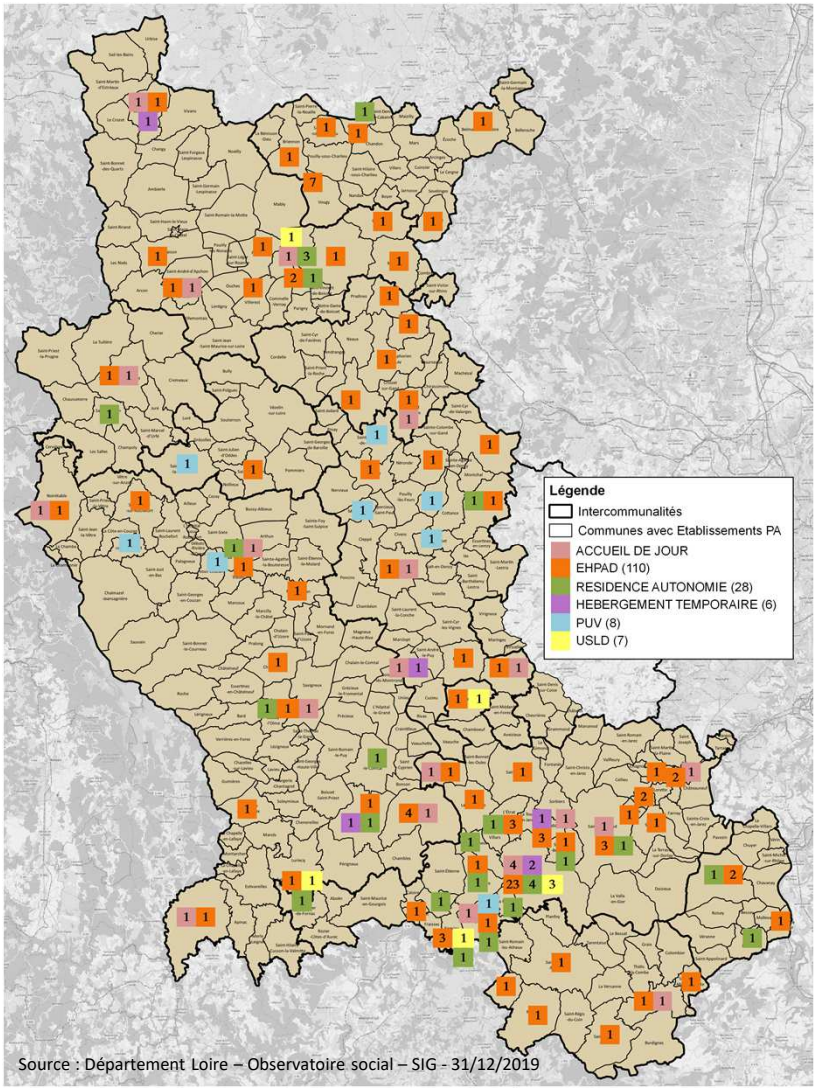
Sur la Communauté d'agglomération de Loire Forez, 46 bénéficiaires de la PCH pour 10 000 habitants



Offre existante en Etablissements pour personnes âgées et ou pour personnes handicapées

Quelle offre médico-sociale?
Quelles sont les zones de fragilité?

Répartition des Etablissements pour personnes âgées en 2019



Source : Département Loire – Observatoire social – SIG - 31/12/2019

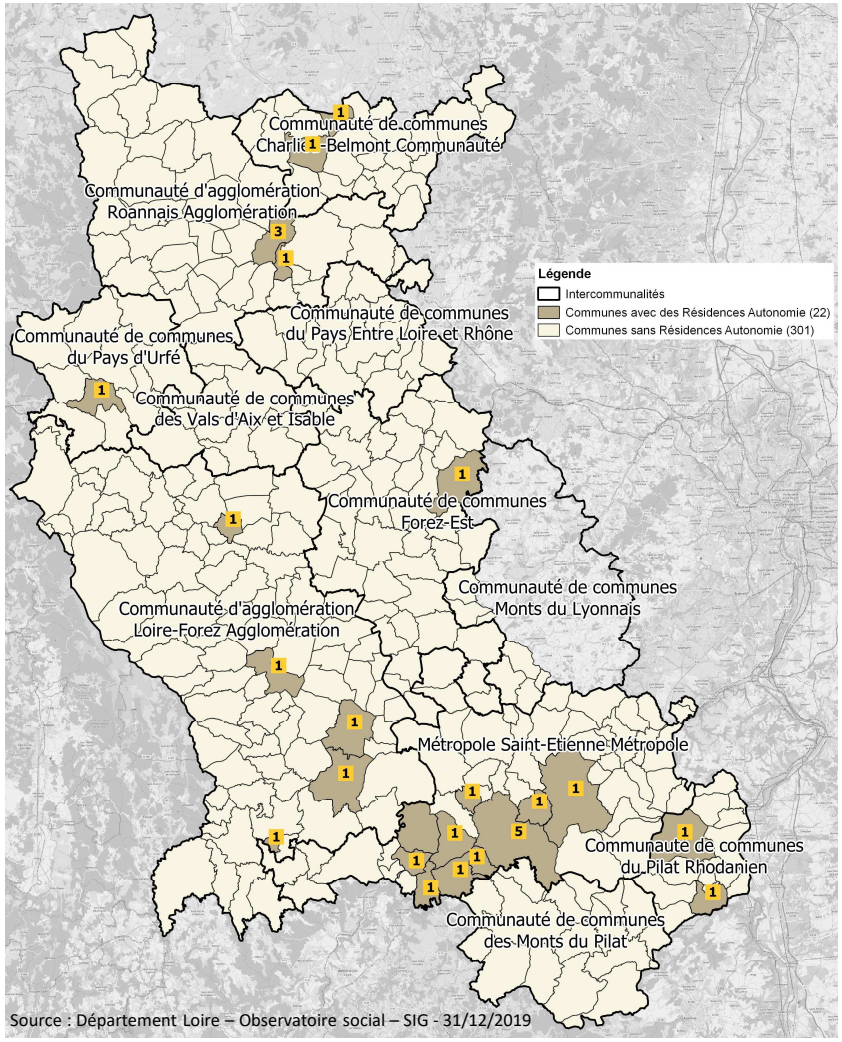
EPCI	Accueil de jour	EHPAD	Résidence autonomie	Hébergement temporaire	PUV	USLD
CA de Loire Forez	5	14	5	1	2	1
CA Roannais Agglomération	3	17	4	1	0	1
CC Charlieu Belmont Communau	0	5	2	0	0	0
CC de Forez-est	3	7	1	1	4	0
CC des Monts du Pilat	1	6	0	0	0	0
CC des Vals d'Aix et Isable	0	1	0	0	1	0
CC du Pays d'Urfé	1	1	1	0	0	0
CC du Pays entre Loire et Rhône	1	5	0	0	0	0
CC Pilat rhodanien	0	3	2	0	0	0
Saint-Etienne Métropole	10	51	13	4	1	5
Loire	**24**	**110**	**28**	**7**	**8**	**7**

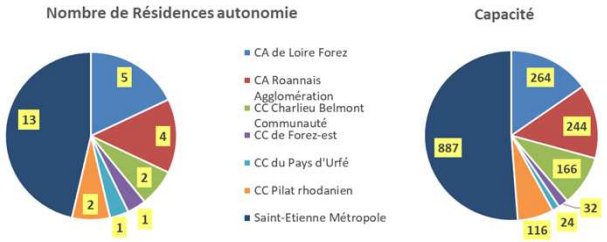
- Sans surprise, les territoires ruraux de l'ouest et des franges montagneuses du département sont sous-équipés, notamment les CC du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable, et des Monts du Pilat Rhodanien.

- Tandis que Saint-Etienne Métropole, et dans une moindre mesure les CA de Loire Forez et du Roannais, concentrent dans les pôles urbains l'essentiel des établissements pour personnes âgées.

Quelle offre médico-sociale?
Quelles sont les zones de fragilité?

Répartition des Résidences Autonomie dans la Loire





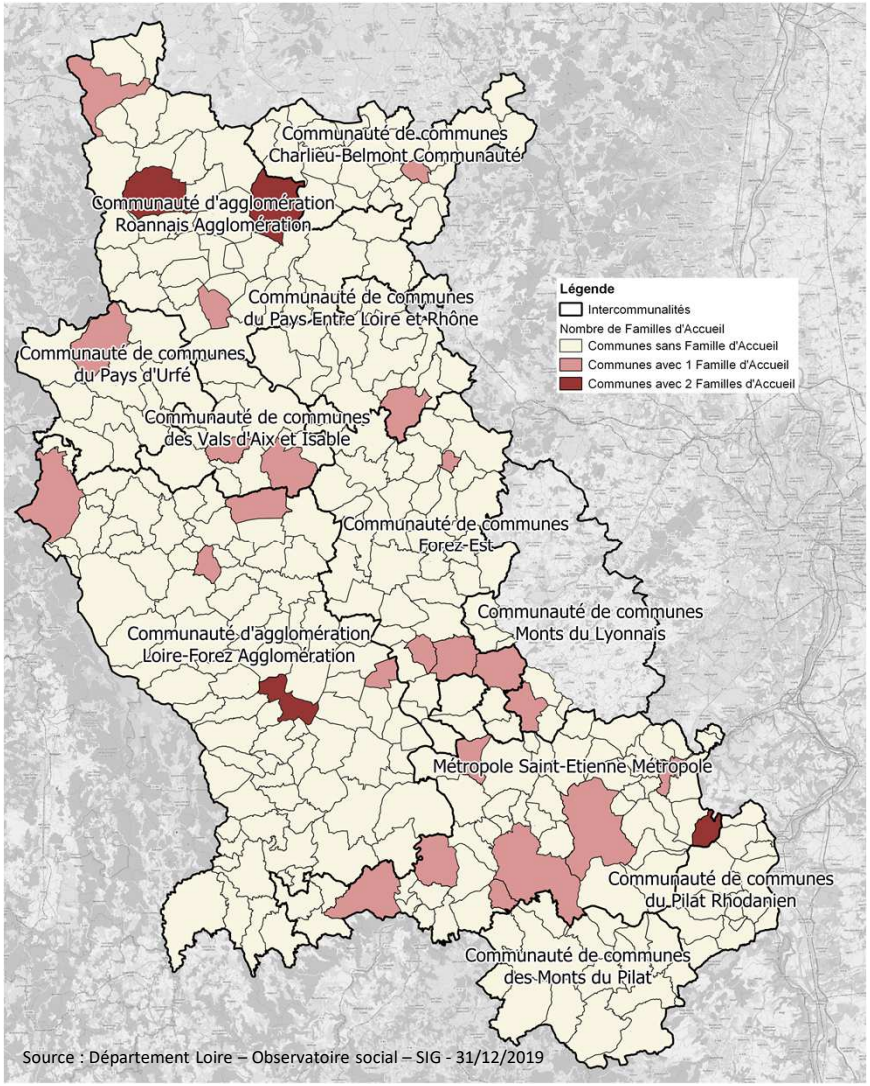
- 28 Résidences autonomie en 2019 dans le département, représentant une capacité globale de 1733 places.
- Concentrées essentiellement sur Saint-Etienne Métropole et les Communautés d'agglomération de Loire Forez et de Roanne, elles offrent plus des 2/3 de l'hébergement.

Communes	Capacité
Boën-sur-Lignon	57
Charlieu	83
Firminy	80
La Ricamarie	69
Le Chambon-Feugerolles	63
Le Coteau	82
Maclas	73
Montbrison	79
Panissières	32
Pélussin	43
Pouilly-sous-Charlieu	83
Roanne	162
Roche-la-Molière	92
Saint-Bonnet-le-Château	20
Saint-Chamond	19
Saint-Étienne	392
Saint-Jean-Bonnefonds	20
Saint-Marcellin-en-Forez	30
Saint-Romain-d'Urfé	24
Sury-le-Comtal	78
Unieux	78
Villars	74
Total Loire	**1733**

- 3 intercommunalités rurales n'ont pas de Résidence Autonomie : les CC de Vals d'Aix et Isable, du Pays entre Loire et Rhône, des Monts du Lyonnais.

Quelle offre médico-sociale?
Quelles sont les zones de fragilité?

Répartition des Familles d'accueil dans la Loire



- 30 Familles d'accueil dans la Loire, en 2018

- Soit 47 places agréées, dont:
  - 16 places d'accueil pour des personnes âgées
  - 21 places pour des personnes handicapées
  - 10 places mixte personnes âgées / handicapées

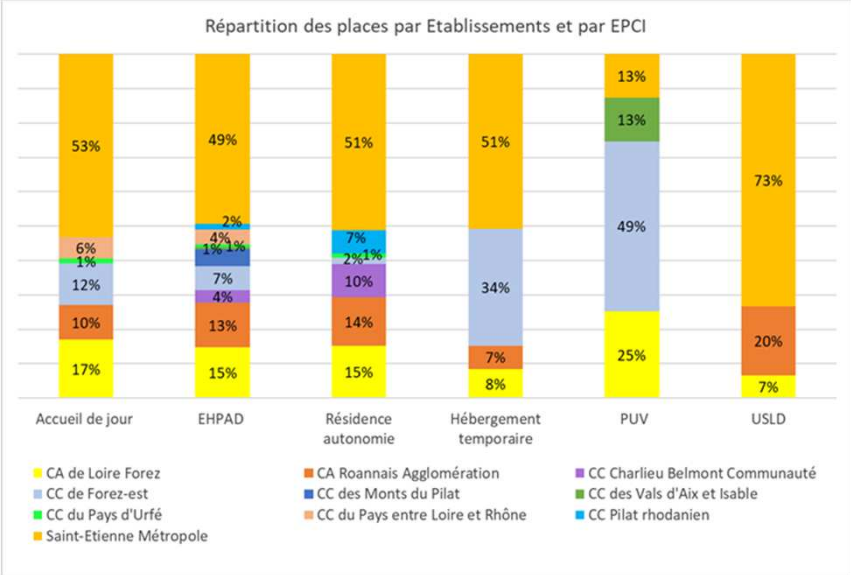
Quelle offre médico-sociale?
Quelles sont les zones de fragilité?

Capacité des Etablissements et services pour personnes âgées

Au 31/12/2019	2019
EHPAD (non hospitaliers et hospitaliers)	
Nombre de structures	110
Nombre de places (capacité autorisée)	9792
Nombre de places (total permanent)	9691
dont canton unité Alzheimer	1240
dont accueil PHV	112
dont hébergement temporaire	101
USLD	
Nombre de structures	7
Nombre de places (capacité autorisée)	450
dont hébergement temporaire	-
PUV	
Nombre de structures	8
Nombre de places	190
dont hébergement temporaire	-
Accueil de jour	
Nombre de structures	23
Nombre de places	222
Hébergement temporaire	
Nombre de structures	7
Nombre de places	59
Résidences Autonomie	
Nombre de structures	28
Nombre de places (capacité autorisée)	1733
Nombre de places (total permanent)	1719
dont hébergement temporaire	14
Sources: DAF-Solatis-Cartographie PA	

Capacité des Etablissements et répartition par EPCI

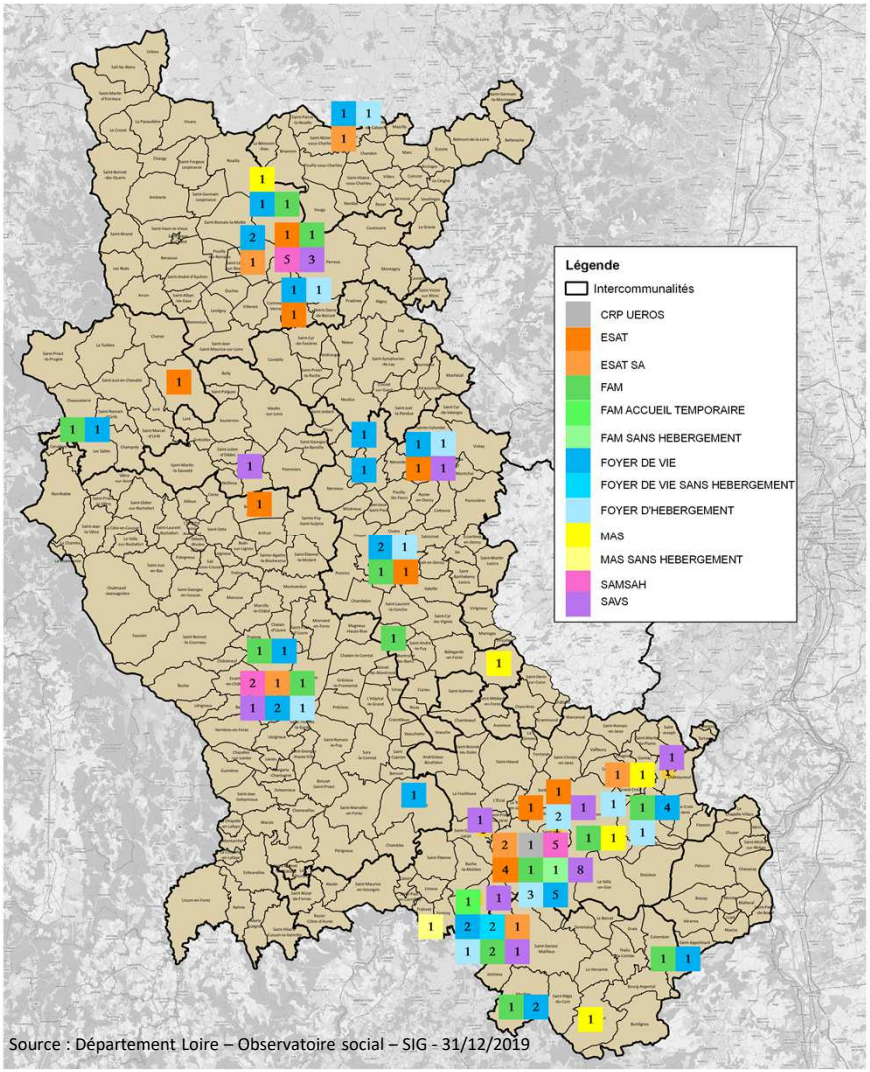
EPCI	Nbre de places Accueil de jour	Nbre de places EHPAD	Nbre de places Résidence autonomie	Nbre de places Hébergement temporaire	Nbre de places PUV	Nbre de places USLD
CA de Loire Forez	38	1446	264	5	48	30
CA Roannais Agglomération	22	1271	244	4	0	90
CC Charlieu Belmont Communauté	0	360	166	0	0	0
CC de Forez-est	27	671	32	20	94	0
CC des Monts du Pilat	0	481	0	0	0	0
CC des Vals d'Aix et Isable	0	64	0	0	24	0
CC du Pays d'Urfé	3	91	24	0	0	0
CC du Pays entre Loire et Rhône	14	411	0	0	0	0
CC Pilat rhodanien	0	172	116	0	0	0
Saint-Etienne Métropole	118	4825	887	30	24	330
Loire	**222**	**9792**	**1733**	**59**	**190**	**450**



- Un panel d'établissements et de services pour les personnes âgées dans les agglomérations
- Une répartition territoriale des EHPAD et les Résidences autonomies diversifiée
- Des territoires de montagne sous-équipés

Quelle offre médico-sociale?
Quelles sont les zones de fragilité?

Répartition des Etablissements pour adultes handicapés

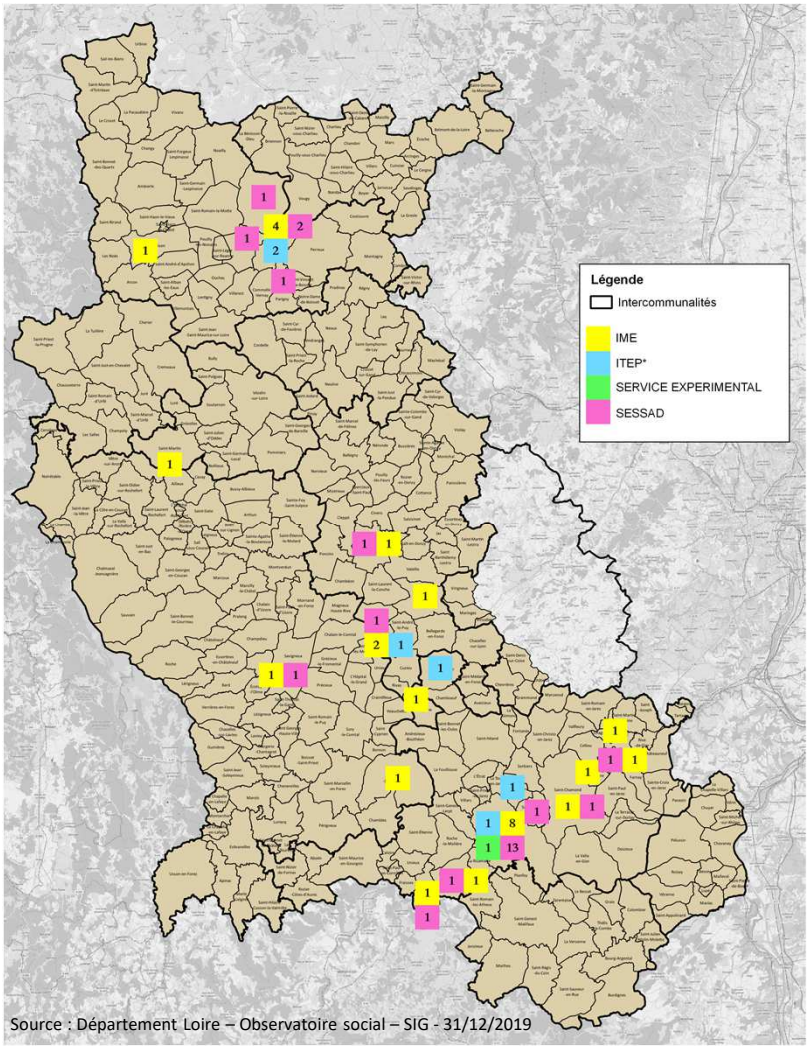


Source : Département Loire – Observatoire social – SIG - 31/12/2019

- En 2020, une concentration des établissements et des services pour adultes handicapés, dans les vallées de l'Ondaine et du Gier, ainsi que dans l'Agglomération de Roanne et le secteur de Montbrison.
- Les communes des marges du territoire ligérien sont sous équipées, impliquant un éloignement des personnes vers les zones bien desservies (agglomérations urbaines et en partie centrale de la Loire).

Quelle offre médico-sociale?
Quelles sont les zones de fragilité?

Répartition des Etablissements pour enfants handicapés



Source : Département Loire – Observatoire social – SIG - 31/12/2019

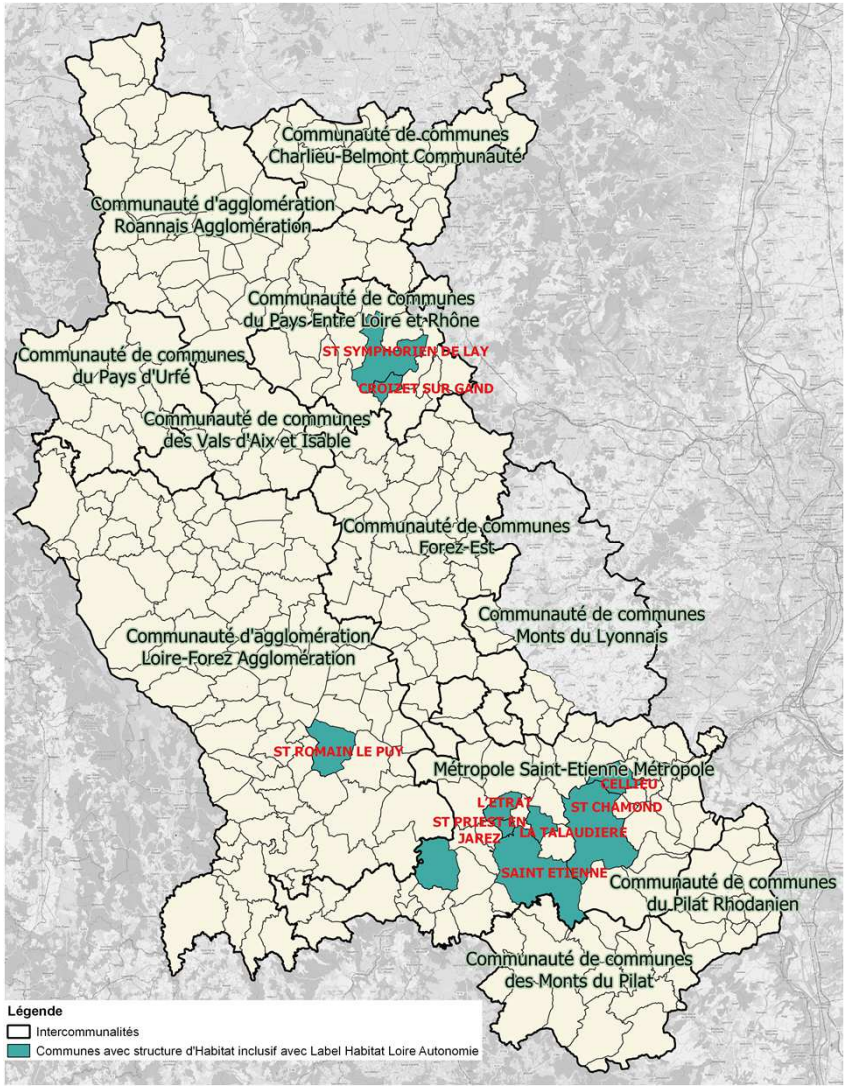
- Les établissements et services pour enfants handicapés sont largement présents sur l'axe Ondaine-Gier de Saint-Etienne Métropole, ainsi que dans la « Plaine » et autour de Roanne.

- Les franges montagneuses en sont dépourvues, à noter toutefois 2 IME à l'Ouest du département, sur les communes de Renaison et de Saint-Martin-la-Sauveté.



Offre existante en matière d'Habitat Inclusif

Quel est l'existant en matière d'Habitat Inclusif?



Communes	Résidences HI	Habitat LOIRE Autonomie	Type de public		
			PA	PH	MIXTE
CELLIEU	Les Terrasses du Pilat	Résidences HI labellisées			
CROIZET SUR GAND	Marguerite				
L'ETRAT	Les Acanthes				
LA TALAUDIERE	Danton				
SAINT-ETIENNE	La Villa				
ST DENIS-DE-CABANNE	Marguerite				
ST PRIEST-EN-JAREZ	Le Grain d'Orge				
ST ROMAIN-LE-PUY	Les Amandiers du Pic				
ST SYMPHORIEN-DE-LAY	L'Ondine				
ANDREZIEUX BOUTHEON	Les Terrasses	Résidences HI non labellisées			
BONSON	Résidence Néolia				
SAINT-ETIENNE	Maison de vie et de partage PARM				
SAINT-ETIENNE	Cité des Ainés				
ST JEAN-BONNEFONDS	PEPYTH				
FEURS	ADHAMA	Résidences HI en projet			
SAINT-ETIENNE	Habitat et Humanisme				
ST GERMAIN LAVAL	Association Le Colombier La Blégnière				
ST ROMAIN-LE-PUY	Les Jardins de Romane				

- En 2019, 14 résidences à vocation d'Habitat inclusif, dont 9 labellisées « Habitat Loire Autonomie » et 5 non labellisées.
- Parmi 9 résidences labellisées, 8 reçoivent des personnes âgées et 1 des personnes handicapées, tandis que l'offre au public est plus diversifiée dans les résidences non labellisées.
- 4 Résidences sont actuellement en projet, à destination d'un public de personnes âgées, handicapées, mais aussi mixte (3 d'entres elles).

Source : Département Loire – Observatoire social – 31/12/2019



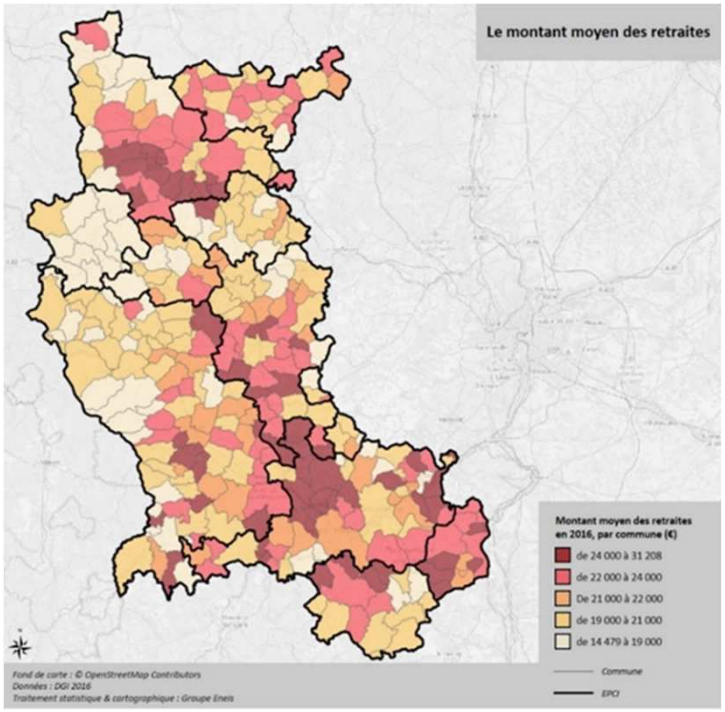
Une offre en matière d'habitat Inclusif qui doit prendre en compte…..

Quelle offre au regard du niveau de vie des personnes âgées ?

Des fragilités économiques plus importantes à l'Ouest du département

EPCI	Médiane du niveau de vie (€)	Taux de pauvreté Ensemble (%)	Taux de pauvreté de 60 à 74 ans (%)	Taux de pauvreté de 75 ans ou plus (%)
CA Loire Forez Agglomération	20 858	10,2	6,4	8,6
CA Roannais Agglomération	**19 724**	**14,4**	**7,6**	**5,9**
CC Charlieu-Belmont-Communauté	19 975	11,1	6,8	
CC de Forez-Est	20 807	9,2	5,6	6,9
CC des Monts du Lyonnais	20 716	9,3	5,3	7,6
CC des Monts du Pilat	**21 178**	**8,6**	-	-
CC des Vals d'Aix et Isable	**18 981**	**13,7**	-	-
CC du Pays d'Urfé	**18 207**	**15,4**	-	-
CC du Pays entre Loire et Rhône	19 887	11,0	-	-
CC du Pilat Rhodanien	**21 932**	**7,6**	-	-
Saint-Etienne Métropole	**19 339**	**18,2**	**10,5**	**8,6**
Loire	**19 898**	**14,9**	**8,6**	**8**

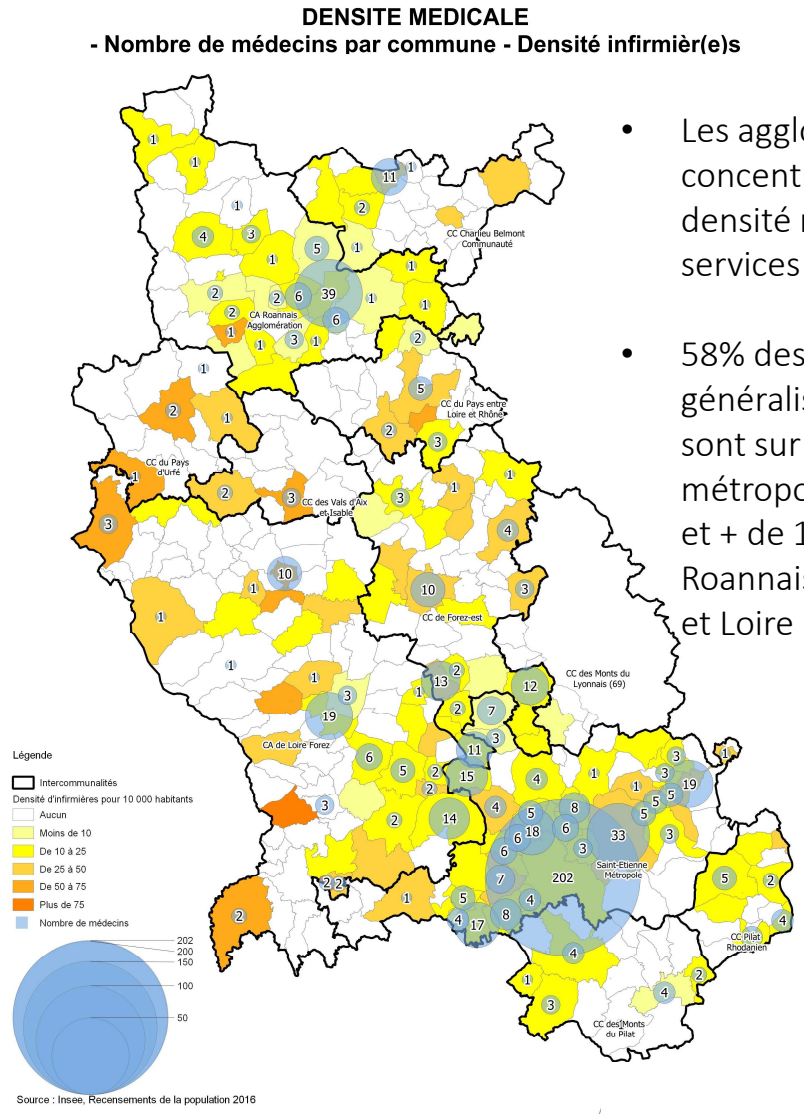
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal,2016



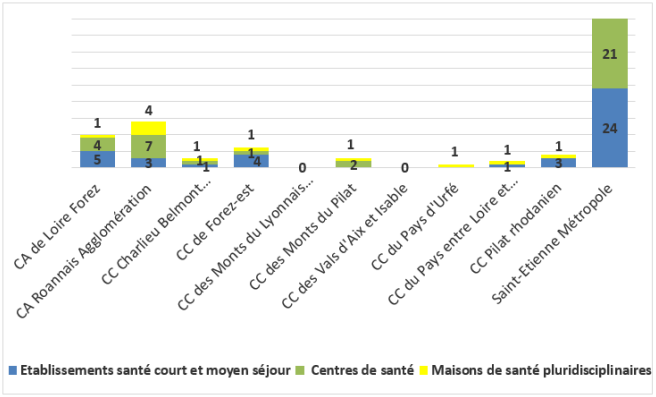
- Des disparités entre les intercommunalités où la situation économique est plus favorable, tels que les EPCI du Pilat ou Loire Forez et celles où le niveau de vie des ménages est sensiblement inférieur à la moyenne départementale : Pays d'Urfé, Vals d'Aix et Isable, l'Agglomération Roannaise et la Métropole de Saint-Etienne (un taux de pauvreté de la population dans son ensemble de +18% et un taux de pauvreté des 60-74 ans de 10,5%).

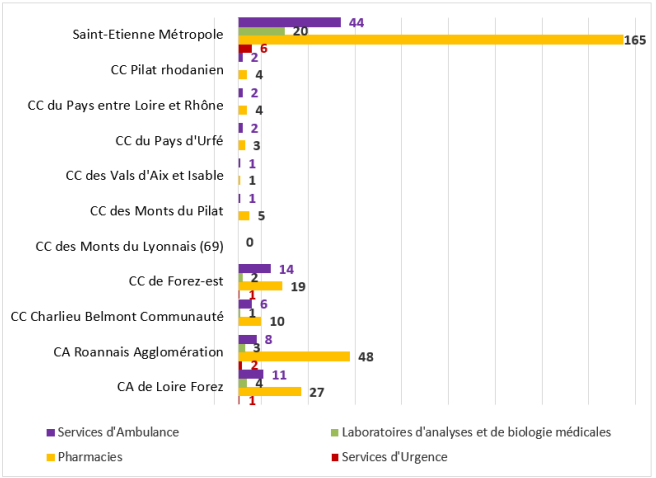
- Environ la moitié des territoires du département présente un niveau identique ou supérieur au montant moyen national des retraites/pensions (22 833 €).
- Le montant moyen des retraites est plus élevé sur les territoires autour de grandes villes et villes à taille moyenne.
- Les territoires les plus éloignés des grandes villes, notamment la CC du Pays d'Urfé et le nord-est de la CA Loire Forez Agglomération présentent les montants moyens de retraites/pensions les moins élevés du département.
- Les zones ouest du département se caractérisent par des fragilités économiques les plus importantes et un indice de vieillissement fort.

Quelle offre au regard de l'offre médicale et de soins ?



- Les agglomérations concentrent une forte densité médicale et de services de santé.
- 58% des médecins généralistes de la Loire sont sur le territoire de la métropole stéphanoise, et + de 11% sur les CA de Roannais Agglomération et Loire Forez.

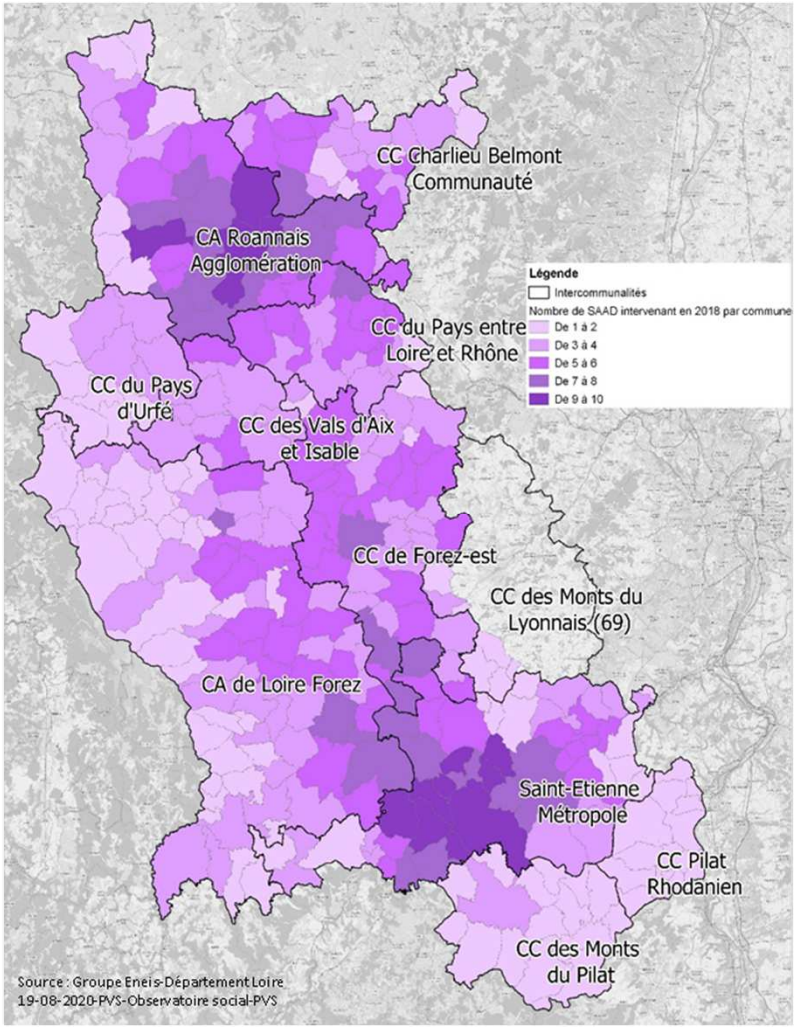




- A l'ouest et sur les franges montagneuses l'accès aux soins, comme aux principaux établissements et services de santé est limité voire inexistant.

Quel territoire prioritaire au regard de l'offre de service à domicile ?

Répartition des services d'aide et d'accompagnement à domicile



- Une couverture départementale inégale en matière de services d'aide et d'accompagnement, avec une concentration sur les secteurs urbains, (jusqu'à 10 services intervenant sur une même commune) et des zones rurales plus fragiles.

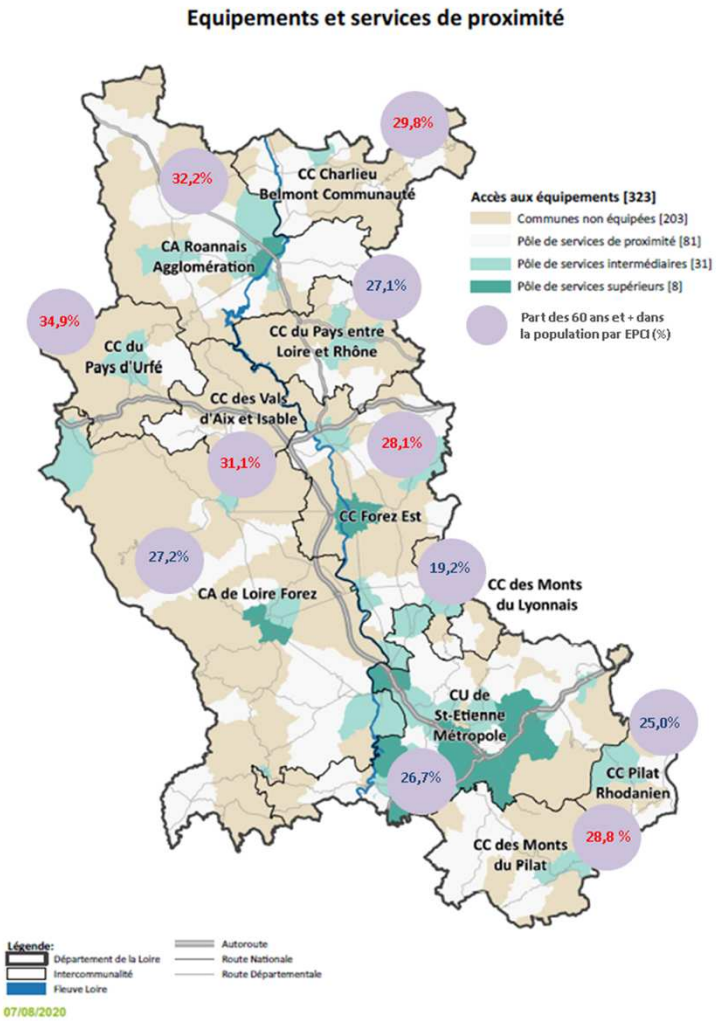
- L'ADMR se démarque par son intervention sur les zones plus rurales, le libre choix pour les usagers pouvant être limité dès lorsqu'un seul service intervient;

- Une concurrence importante sur les secteurs urbains qui limite la capacité de croissance ou de maintien de l'activité des services concernés.

Source : Département Loire – Observatoire social – 31/12/2019

Quel territoire prioritaire au regard de l'offre de services?

Répartition des 60 ans et + par EPCI selon la gamme d'équipement et de services



- Des zones urbaines qui offrent un panel d'équipements et services importants et un accès facilité.
- Des franges et les zones centrales du département, éloignées des pôles de services* supérieurs, avec des inégalités d'accès au sein des communes rurales pour les équipements et services de proximité, et avec des questions de mobilité qui se posent suivant les secteurs.
- Les CC du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable, ont la plus importante représentation de séniors dans leur population (respectivement 34,9% et 31,1%, supérieurs au taux départemental de 27,8%).



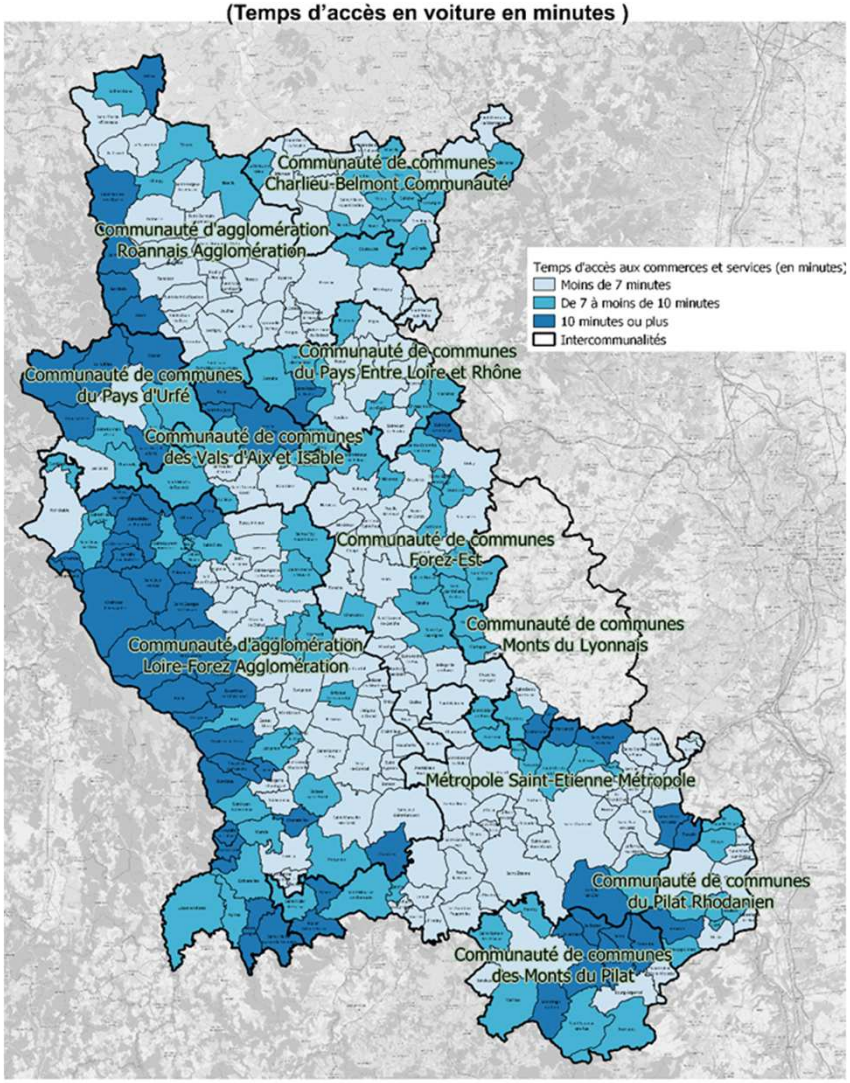
* Définition des gammes et pôles de services :

- ***La gamme de proximité*** : regroupe les équipements les plus fréquents (boulangerie, bureaux de poste, pharmacies, banques, médecins praticiens...),
- ***La gamme supérieure*** : regroupe les équipements les moins fréquents (hôpitaux, administration, agence Pôle emploi, hypermarché,...),
- ***La gamme intermédiaire*** **:** ceux dont la fréquence se situe entre ces deux pôles (supermarchés, gendarmeries, station essence,...).
- ***Un pôle de service*** est une commune disposant d'au moins la moitié des équipements considérés. Par exemple, un pôle de service de proximité est une commune disposant d'au moins 15 des 30 équipements de proximité.
- ***Une commune éloignée de tout*** : est à la fois éloignée (en temps d'accès) des trois gammes d'équipements (proximité, intermédiaire et supérieure).

Quel territoire au regard de l'offre et temps d'accès aux services?

Temps d'accès aux commerces et aux services - vie courante

(Temps d'accès en voiture en minutes)



Fond de carte : © les contributeurs d'OpenStreetMap
Source : Insee-Analyse AURA91-RP2015, base permanente des équipements 2017, Métric
14-08-2020 - PVS - Observatoire social - DSI - SIG

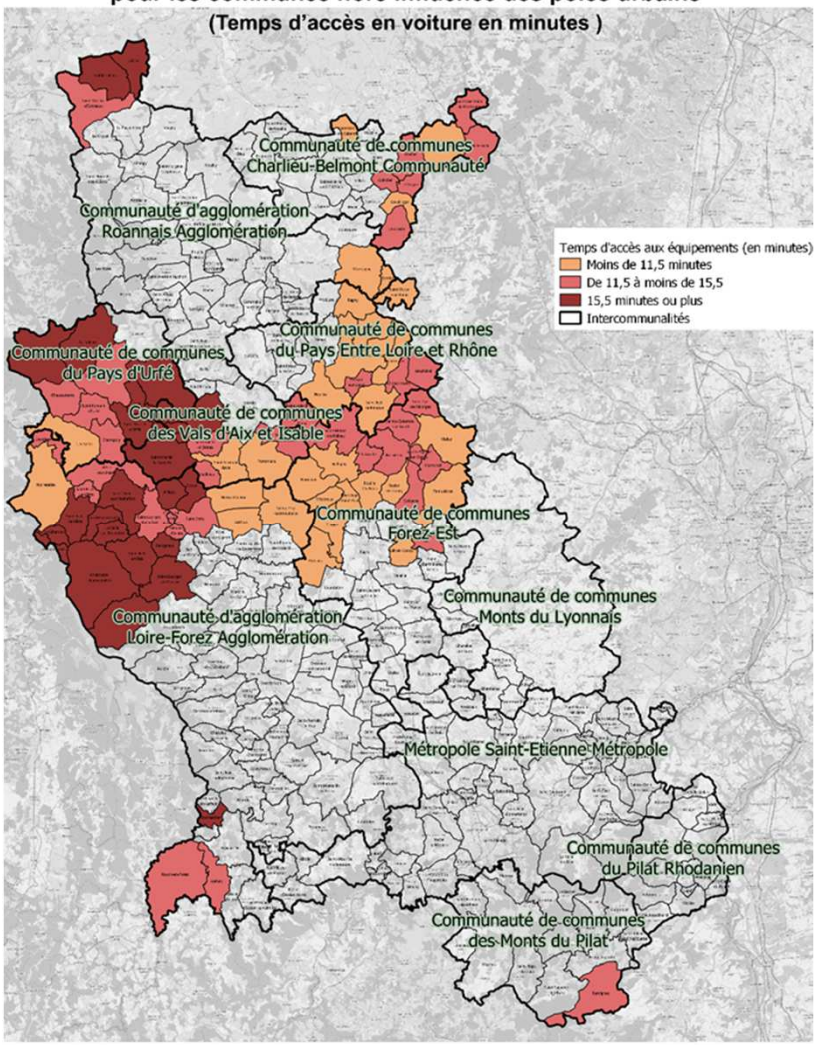
Une accessibilité des territoires inégale

- Les temps d'accès en voiture, aux commerces et services de la « vie courante »* sont liés à la géographie des territoires et à l'éloignement des pôles urbains où sont concentrés les équipements.
- Ils sont faibles dans les territoires urbanisés et facilités dans les secteurs périurbains où les communes présentent l'essentiel des commerces et services.
- Inversement, ils sont plus élevés dans les zones montagneuses de l'ouest du département et les monts du Pilat.

* Selon la définition Insee-Métric, 22 équipements et services correspondent au « panier de la « vie courante ». Ils ont été retenus en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage.

Quel territoire au regard de l'offre et temps d'accès aux services?

Temps d'accès aux services et équipements à destination des séniors pour les communes hors influence des pôles urbains



Fond de carte : © les contributeurs d'OpenStreetMap
Source : Insee-Analyse AURA91-RP2015, base permanente des équipements 2017, Métric
14-08-2020 - PVS - Observatoire social - DSI - SIG

- Une inégalité qui s'accentue au regard des temps d'accès aux services et aux équipements à destination des séniors (services de santé, d'urgence, …), qui sont élevés pour les communes hors influence des pôles urbains.

- C'est à l'ouest, où la proportion de personnes âgées de + de 60 ans est la plus importante, que les temps d'accès sont les plus longs.

- Pour exemple, les séniors résidant sur la commune de Chalmazel-Jeansagnière mettent 15,5 minutes ou plus pour accéder aux équipements du « panier séniors »*, soit 2 minutes ou plus que la moyenne régionale des habitants des communes hors influence des pôles urbains (Temps de référence de 13,5 minutes).

- L'accessibilité à ces services, en temps comme en terme de transport y est un enjeu majeur.

* Le « Panier séniors » (Insee), comprend 14 équipements liés à la santé, aux sports et loisirs et les services d'aides principalement à destination des 65 ans et +


Loire
LE DÉPARTEMENT